

**Concours no : 51-2017-2018-66**

**Début d'affichage : 2017-11-13**

**Fin d'affichage : 2017-11-22**

### **Nature du travail**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'installation, de réparation et d'entretien de systèmes électriques.

### **Attributions caractéristiques**

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue tous les travaux d'installation, de raccordement, de détection et d'identification de troubles, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien de tout système de conduction composé d'appareils de canalisation, d'accessoires et d'autres appareillages pour fins d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de tout système de communication, de commutation et de transmission.

Elle fait des entrées électriques de tout voltage et de tout ampérage; elle monte les panneaux de distribution, pose des conduits en surface ou dans les murs, les planchers et les plafonds, passe les fils et fait les raccordements nécessaires; elle procède à l'installation, à l'entretien et à la réparation d'équipements électriques variés tels que moteurs, transformateurs, interrupteurs, chauffe-eau, systèmes de chauffage, ventilateurs et climatiseurs.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

### **QUALIFICATION REQUISE**

Être titulaire d'un certificat de qualification valide en électricité et délivré en vertu de la «Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., chapitre F-5)» par le ministère de la Solidarité sociale, Direction de l'apprentissage.

### **EXIGENCES PARTICULIÈRES**

Détenir un permis de conduire valide.

### **POINT D'ATTACHE**

Atelier - Commission scolaire de l'Estuaire (Polyvalente des Baies).

### **LIEU DE TRAVAIL**

Toutes les écoles du territoire de la commission scolaire.

### **HORAIRE DE TRAVAIL**

38,75 heures/semaine, du lundi au vendredi.

### **ENTRÉE EN FONCTION**

Immédiate

### **TRAITEMENT**

23,88 \$ / l'heure

Les personnes intéressées devront, **avant 16 h, le 22 novembre 2017**, faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une copie conforme à l'original des diplômes et relevés de notes à l'adresse suivante :

Commission scolaire de l'Estuaire, service des ressources humaines  
620, rue Jalbert, Baie-Comeau (Québec) G5C 0B8,  
ou par télécopieur au (418) 589-2711 ou par courriel : [rh@csestuaire.qc.ca](mailto:rh@csestuaire.qc.ca)

Note : Les candidates et candidats admissibles seront soumis à des tests visant à vérifier leurs capacités à exercer ce poste. Seules les candidatures retenues recevront un accusé réception.

La Commission scolaire de l'Estuaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.